

La bellardie germandrée dans le Finistère

Elle fleurit dans la seconde quinzaine de juin, mais la période au cours de laquelle elle peut être observée n'est guère plus étendue : peu après la floraison, les hampes se dessèchent et la plante disparaît jusqu'au mois de mai de l'année suivante. Est-ce à cette brièveté que la bellardie germandrée (*Bellardia trixago*) doit de n'avoir pas été notée par les nombreux naturalistes et botanistes qui ont parcouru la baie d'Audierne, ou s'agit-il vraiment d'une nouvelle station, dernier avatar en date dans la progression vers le nord-ouest de cette plante méridionale ?

Dix-sept pieds

Cent cinquante mètres environ en retrait du front de mer, les pelouses rares de la dune fixée sont peuplées par la fétuque rouge, le serpolet, le carex des sables, le plantain lancéolé, l'anthyllide, la piloselle... C'est là, à l'intérieur de la toute nouvelle réserve biologique de Trenvel, que vient d'être découverte la première station finistérienne de la bellardie. Dix-sept pieds seulement, mais les plus nordiques au monde.

Méditerranéenne-atlantique

Habitant toute la région méditerranéenne jusqu'à l'Iran à l'est, la bellardie occupe diverses stations sur le littoral du golfe de Gascogne où elle atteint sa limite nord absolue. Elle est rare dans le massif armoricain.

Jusqu'à une date très récente, elle n'y était connue que dans trois localités : les îles d'Yeu, de Belle-Ile et de Groix. Elle n'a en effet pas été revue récemment sur les versants rocheux de l'Argenton, dans les Deux-Sèvres, seule localité vraiment intérieure jamais découverte au nord-ouest de son aire de répartition. En revanche, elle est toujours présente et localement florissante dans ses trois stations balnéaires.

Depuis une dizaine d'années, cinq localités nouvelles ont été signalées, toutes sur



Danielle Delatoy

La floraison de la bellardie est éphémère.

le littoral morbihannais : à Houat (1), à Locmariaquer, entre la rivière d'Etel et le Blavet (2) et sur les dunes surfréquentées de Plomeur (3). Dans le cas de l'île d'Houat, le fait qu'elle ne figure pas dans la liste ancienne mais détaillée de l'abbé Delalande (4) milite en faveur d'une extension dans ce secteur depuis la fin du siècle dernier.

Dunes et falaises

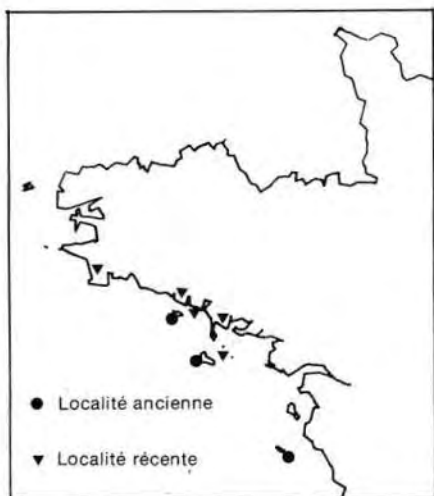
En Bretagne, l'espèce semble rechercher les pelouses maritimes rases et très sèches en été. A partir de là, deux types de milieux peuvent cependant être distingués.

(1) Corillion R. 1983.

(2) Rivière G. 1985. *Le monde des plantes*, 407, 4-6.

(3) Yves Brien, communication verbale.

(4) Delalande J.M. 1850. *Annales de la société académique de Nantes*, 120 p.



En milieu dunaire, elle vient sur les pelouses sèches de la dune fixée, c'est-à-dire sur un substrat surtout sablonneux. Ce sont là les conditions qui règnent à Trenvel, sur le littoral continental morbihannais ainsi qu'en quelques stations insulaires : à Groix, c'est le cas de la Pointe des Chats ; il en va de même à Belle Ile, sur la dune de Donnant et en arrière de la plage des Grands Sables ; c'est enfin ce que l'on observe à Houat et sur les dunes au sud-est de l'île d'Yeu.

Mais dans les îles sud-armoricaines d'Yeu, de Groix et de Belle Ile, elle se rencontre le plus souvent en haut de falaise, sur sol peu

profond, au sein de pelouses rases plus ou moins discontinues. Actuellement, dans ces trois îles, elle prospère surtout sur les falaises orientées au sud et au sud-est. Elle est nettement moins fréquente et tend même à se raréfier sur les côtes nord et nord-ouest. Cette situation peut s'expliquer par les conditions climatiques liées à une exposition plus défavorable de la falaise. Mais elle peut aussi être mise en relation avec l'extension locale de la lande ou de la broussaille dans les secteurs abandonnés les plus abrités. En effet, dans cette situation, la dynamique de la végétation est plus active et les enclaves de pelouses rases régressent rapidement.

Au regard de sa distribution bretonne, la bellardie nous semble mériter d'être protégée sur le plan régional. Elle est en effet plus rare que d'autres plantes figurant sur la récente liste des espèces spécialement protégées en Bretagne (5). Cependant, son statut surtout insulaire réduit peut-être sa vulnérabilité par rapport à d'autres espèces comme le chardon bleu ou la renouée maritime.

*Bruno Bargain
Frédéric Bioret
Robert Corillion*

(5) Journal officiel du 16.9.1987.



Michel Cossec

Floraison de bellardies en milieu dunaire.